

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST NAZAIRE - 4402 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 25/07/2024 - 6225 - 2020 B 00834 - 888 275 583 - J.G.H

SAS J.G.H.
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €
Siège social : 50 Boulevard de la Libération
44 600 Saint-Nazaire

RCS SAINT-NAZAIRE 888 275 583

AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 30/09/2023

**RESOLUTION SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 MARS 2023**

L'assemblée générale constate que le résultat de l'exercice est un bénéfice de 6 920 euros, et décide de l'affecter de la manière suivante :

- 6 920 euros au compte autres réserves

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale constate qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes jusqu'à présent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Fait à Saint Nazaire,
Le 29 mars 2023

Le Président,
Jérémy GUILLET,



✓ Pour copie certifiée conforme
le Président
P. Guillet

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2023



N° 15948 * 05
Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		J.G.H 2023		Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		50 Boulevard de la Libération 44600 SAINT-NAZAIRE				
SIRET		8 8 8 2 7 5 5 8 3 0 0 0 1 9				
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent* 1 2		
				Exercice N clos le		
				3 0 0 9 2 0 2 3		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
ACTIF-IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012		
	{ Fonds commercial*					
	{ Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*	028		030		
	Immobilisations financières* (1)	040		042		
Total I (5)		044		048		
		17 614		17 614		
ACTIF-CIRCULANT	STOCKS	050		052		
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*					
	Marchandises*	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés*	068		070	
		{ Autres* (3)	072		074	
			5 876		5 876	
			13 500		13 500	
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084		086		
		1 391		1 391		
Charges constatées d'avance*	092		094			
Total II		096		098		
		20 767		20 767		
Total général (I + II)		110		112		
		38 381		38 381		
PASSIF				Exercice N 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		1 000		
	Écarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126		100		
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*	131		27 040		
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136		6 920		
	Subventions d'investissement	137				
	Provisions réglementées	140				
	Total I		142		35 060	
Provisions pour risques et charges		Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169		3 321		
	Produits constatés d'avance	174				
Total III		176		3 321		
Total général (I + II + III)		180		38 381		
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		182		
				184		
				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

29

Annexe COVID-19

Impacts de l'épidémie sur l'activité de l'entreprise

Conformément aux dispositions du PCG1 sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif sur son activité depuis le 1er janvier 2020.

[Evoquer les raisons pour lesquelles l'activité a pu être poursuivie] :

- *Nature de l'activité indispensable (Commerces alimentaires, Aide aux personnes âgées, Pharmacies, Etablissements de santé, Merceries, Entreprises de fournitures d'emballages, Entreprises de transformation de matières plastiques : plexiglass, visières protectrices...)*
- *Zone commentaire pour l'activité*

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est faite dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les titres détenus par l'entreprise ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les stocks et en-cours sont évalués selon leur coût d'acquisition (biens acquis à titre onéreux) ou selon leur coût de production (biens produits).

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que celles relatives aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

Immobilisations

Dans le cadre des nouvelles règles comptables applicables pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005, la méthode simplifiée prospective a été retenues (règlement 04-06 du CRC) :

- 1° pour les immobilisations décomposables :
 - réallocation des valeurs nettes comptables sans les modifier ;
 - lorsque la durée d'utilisation prévue d'une immobilisation est différente de celle retenue avant l'application des nouvelles règles, il est procédé à un simple réajustement du calcul des dotations futures sur la nouvelle durée, sans recalculer les amortissements passés.
- 2° pour les immobilisations non décomposables :
 - maintien des plans d'amortissement initiaux : les immobilisations non décomposables sont amorties sur leurs durées effectives d'utilisation (règlement 05-09 du CRC pour les PME).

Amortissements

Les amortissements sont calculés sur la base du prix d'achat ou du prix de revient de l'élément d'actif (CGI ann.II art.15)
 Dans les comptes, la base d'amortissement est diminuée de la valeur résiduelle du bien, définie comme le montant que l'entreprise obtiendrait de la cession d'actif sur le marché à la fin de son utilisation, si elle est significative et mesurable (PCG art 322-1,6).

La provision pour amortissement dérogatoire est alors constatée afin que l'amortissement fiscal puisse être pratiqué d'après le coût de revient total.

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Fonds Commercial				
- Autres immobilisations incorporelles				
Total				
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Autres instal, agencements, aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Autres immobilisations corporelles				
Total				
<u>Immobilisations financières</u>				
Immobilisations financières	17 614			17 614
Total	17 614			17 614
Total général	17 614			17 614

Mouvements des immobilisations financières

Désignation	Montant
Valeur au début de l'exercice	+ 17 614
Acquisitions	+
Augmentations résultant d'une mise en équivalence	+
Cessions, mises hors service, ou diminutions résultant d'une mise en équivalence	-
Valeur en fin d'exercice	= 17 614

Echéances des immobilisations financières

Désignation	Montant
Total des immobilisations financières	17 614
à moins d'un an	17 614
à plus d'un an	

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré-premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel en égard à leurs montants.

Autres informations

ENGAGEMENT EN MATIERE DE RETRAITE

L'entreprise n'a constitué aucune provision au titre des indemnités de départ en retraite à verser aux salariés en fin de carrière.

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	5 876	5 876	
Créance représentative de titres (Prêt ou remis en garantie) (Provision pour dépréciation antérieurement constituée)			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	13 500	13 500	
Charges constatées d'avance			
Totaux	19 376	19 376	
(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	1 221	1 221		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	2 100	2 100		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	3 321	3 321		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

R. Guilbet



YH